



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉ

2021-2022



SCUIO-IP

Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Université Toulouse 3 - Paul SABATIER

272 allée Théodore Despeyrous - 31062 Toulouse cedex 9

<https://www.univ-tlse3.fr/etre-accueilli-au-scuio>



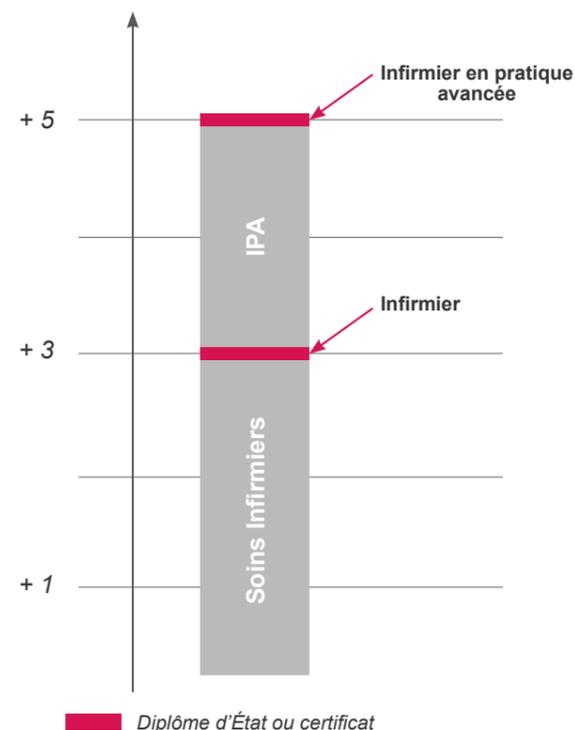
Infirmier en pratique avancée - IPA

La Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil, de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, est accréditée pour délivrer le Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

► Comment est organisée la formation

> Schéma de la formation

Nombre d'années d'études post-bac



> Conditions d'accès

- › La formation continue : elle est ouverte aux personnes titulaires d'un Diplôme d'Etat d'infirmier, pouvant justifier d'au moins 3 années d'exercice à temps plein de la profession d'IDE.
- › La formation initiale : elle est ouverte aux étudiants ayant validé leur diplôme d'état Infirmier et qui souhaitent poursuivre leurs études sans attendre les 3 années d'exercice. Ils ne pourront pas exercer en tant qu'infirmier IPA avant d'avoir exercé 3 années à temps plein dans la profession d'IDE.
- › L'admission se fait sur dossier et entretien éventuel avec l'équipe pédagogique.

> Candidatures

- › **Dates de dépôt du dossier de candidature : du 31 janvier 2022 au 8 avril 2022.**
- › La Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil vous invite à envoyer les dossiers par voie électronique à l'adresse mail suivante : ipa.gestion@univ-tlse3.fr
- › Possibilité d'accès direct en 2^e année par VAE.
- › Les pièces à fournir sont les suivantes :
 - une lettre de motivation incluant votre projet professionnel et dans laquelle vous devrez préciser votre choix de mention si possible ;
 - un curriculum vitae ;
 - la photocopie des diplômes ;
 - la photocopie de la pièce d'identité.

► Description de la formation

- › La première année (60 ECTS), commune aux 3 mentions, permet aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales et les compétences « socle » de la pratique avancée. Les enseignements portent principalement sur la clinique, les sciences infirmières, la santé publique, l'éthique et la recherche. Deux mois sont consacrés à un stage.
- › La seconde année (60 ECTS), associe enseignements spécifiques et communs aux 3 mentions, un stage pratique de 4 mois ainsi que la rédaction et la soutenance d'un mémoire. Elle permet l'acquisition des connaissances et compétences spécifiques à l'exercice en pratique avancée relatives à la mention choisie.
- › C'est une formation dispensée à temps plein (pas en alternance).

► Objectif de la formation

- › Ce cursus vise à former des infirmiers diplômés d'Etat en pratique avancée (IPA), dont l'exercice (compétences, activités) est défini et réglementé par le Décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.
- › Les IPA exercent en milieu hospitalier ou au sein de regroupements pluri professionnels de soins primaires (MSP, Pôles de santé), dans l'un des domaines d'intervention suivants, selon la mention choisie en 2^e année :
 - Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires ;
 - Onco et hémato-oncologie ;
 - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale ;
 - Psychiatrie et Santé mentale

► Les points forts de la formation toulousaine

- › La construction de ce diplôme d'Etat avec des experts dans les 3 mentions.
- › Un projet pédagogique reposant sur 3 axes : L'inter-professionnalité, le travail en réseau, la coordination des parcours de soins, de santé et de vie au sein d'un territoire.
- › L'implication forte de la communauté infirmière de la subdivision.
- › Une importante ouverture vers la recherche en sciences infirmières.

Les spécificités portent sur l'approche parcours/patient, en particulier en ville et sur le territoire, l'approche gériatrique, l'approche oncologique, le niveau d'expertise en recherche infirmière et dans l'implication de patients partenaires dans la formation.

Le projet pédagogique est développé selon une approche par compétences, à partir du référentiel d'activités en annexe du Décret relatif au régime des études en vue du DE IPA. L'autonomie des étudiants sera encouragée, avec des travaux en groupes tout au long de la formation et des temps d'analyse de pratiques, afin de favoriser la création d'une communauté et d'aider ainsi les futurs IPA à construire leur posture professionnelle.

► Informations générales

- › Dates de rentrée de la 1^{re} et de la 2^e année : première semaine de septembre 2022 (à confirmer).
- › Lieu de formation : Faculté de médecine Toulouse-Rangueil.
- › Durée de la formation : 2 ans.

- › Etablissements partenaires :
 - › Université Toulouse II Jean Jaurès.
 - › CHU de Toulouse (Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé ; IFSI du PREFMS).
 - › IT'SimS (Institut Toulousain de SIMulation en Santé) du CHU de Toulouse.
 - › IUCT.
 - › Gérontopôle.

► Règlementation

- › Décret n°2018-633 du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.
- › Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.
- › Décret n°2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée.
- › Arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de santé publique.

Contacts

Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil
Cursus paramédicaux
133 Route de Narbonne - 31062 TOULOUSE
www.medecine.ups-tlse.fr
Tél : 05 62 88 90 00

Secrétariat pédagogique
ipa.gestion@univ-tlse3.fr
05 62 88 90 71

Site de la formation
<https://www.univ-tlse3.fr/diplome-detat-infirmier-en-pratique-avancee-ipa>

Date de mise à jour : novembre 2021

Faculté de Médecine Rangueil
133 route de Narbonne - 31400 Toulouse

